GEP 14– REGULATION DES ACTIVITES PORTUAIRES CONCEDEES

PROGRAMME

MODULE 1: **CONCEPTS FONDAMENTAUX SUR LES CONCESSIONS PORTUAIRES**

MODULE 2: **ASPECTS INSTITUTIONNELS DES CONCESSIONS PORTUAIRES**

MODULE 3: **APERÇU DU MONTAGE D'UN PROJET DE CONCESSION PORTUAIRE**

MODULE 4: **REGULATION DES CONCESSIONS PORTUAIRES : INSTRUMENTS, SUIVI ET CONTROLE**

OBJECTIFS

A l'issue de ce séminaire, les auditeurs devront être capables de :

- Comprendre mieux les contours et l'objet des concessions portuaires ;
- Maîtriser les différents aspects de la régulation dans un port ;
- Proposer aux gestionnaires des activités concédées un système de régulation efficace et adapté au contexte des ports africains ;
- Assurer un meilleur suivi et un contrôle efficace des activités concédées.

PUBLIC CIBLE : Cadres des Administrations, Gestionnaires, Contrôleurs de Gestion en charge de la gestion des activités concédées.

COÛT : 600.000 F CFA

Ce tarif couvre la formation (cours et documentation), les pauses café et déjeuners, l'accueil et le transfert à l'aéroport, les visites guidées.

LIEU: CENTRE DE FORMATION DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

DUREE: 07 JOURS (42 Heures)

DATE: Du 05 au 13 Mai 2014

INTERVENANT:

ASSIKA KOUAME MATHIEU

- Economiste des transports maritimes
- DESS Audit et Contrôle de Gestion
- Directeur Adjoint chargé de l'Exploitation Domaniale du PAA
- Ex Directeur Adjoint chargé de l'Audit Interne et de la Régulation des Concessions Portuaires
- Formateur au CF-PAA